



PRÉFET DE LA CÔTE-D'OR

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Dijon, le 17 avril 2023

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rassemblement non déclaré ce soir à Dijon

La préfecture de Côte-d'Or a eu connaissance d'un appel à un rassemblement non déclaré contre la réforme des retraites, ce soir (lundi 17 avril) à 20h00 place de la Libération, au moment de l'allocution télévisée du Président de la République.

Compte tenu de l'absence de déclaration de ce rassemblement, compte tenu également des troubles récurrents à l'ordre public et des violences commises contre les forces de l'ordre en marge des manifestations contre la réforme des retraites, notamment à l'occasion de manifestations non déclarées comme celle du vendredi 14 avril, **Franck Robine, préfet de la région Bourgogne-Franche-Comté, préfet de la Côte-d'Or, a décidé d'interdire, par arrêté préfectoral, le rassemblement dans le centre-ville de Dijon.**

Préfecture de la région Bourgogne-Franche-Comté,
Préfecture de la Côte-d'Or

Tél : 03 80 44 64 05 / 64 44 / 64 04
53, rue de la Préfecture
21 000 DIJON

www.cote-dor.gouv.fr
[www.prefectures-regions.gouv.fr/
bourgogne-franche-comte](http://www.prefectures-regions.gouv.fr/bourgogne-franche-comte)

Service régional et départemental de la
communication interministérielle

